

Champlitte-et-Le-Prélot et ses communes associées

Directeur de publication : Patrice Colinet
 Responsables de la rédaction : Aurélie Sartelet
 et Martine Gautheron
 Impression : Mairie

*Le Maire de Champlitte,
 l'ensemble des membres du Conseil Municipal,
 et le CCAS,*

vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année

et invitent les habitants pour leur adresser

leurs meilleurs vœux

le vendredi 12 janvier 2024 à 19h à la salle des fêtes de Champlitte.



Marché de Noël

Le samedi 25 et le dimanche 26 novembre s'est tenu sur le parvis de la mairie pour la deuxième année consécutive, le traditionnel marché de Noël orchestré par Alexia et Grégory Chevallet.

Malgré une météo venteuse et froide, 35 exposants étaient présents et heureux de l'être.

De nombreux visiteurs ont pu se restaurer en dégustant huîtres, tartiflettes, assiettes comtoises, gaufres et autres délices, le tout accompagné de boissons diverses. Une belle occasion aussi pour débiter nos emplettes de fin d'année.

Pour animer la journée du samedi les enfants de l'école élémentaire nous ont offert un spectacle chanté, suivi par le concert des harmonies de Champlitte, Gray et Dampierre-sur-Salon. Pour clôturer cette journée, les amateurs de musique ont eu le plaisir d'écouter le groupe « ENCOR ? » qui les a charmés.

Le dimanche, les festivités se sont poursuivies dans la bonne humeur avec le concours du groupe folklorique les Compars de Chanite et l'Harmonie de Champlitte.

L'Harmonie de Champlitte

Dimanche 10 décembre, l'église Saint-Christophe a fêté, lors de la messe dominicale, Sainte Cécile, patronne des musiciens.

L'Harmonie de Champlitte, dirigée par John Wood, a enchanté les fidèles; bravo à tous les musiciens pour cette belle prestation.



Portes ouvertes à la ferme

Samedi 09 décembre, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône, Eric et Jérémy CLERGET de la ferme du Rhône ont ouvert les portes de leur exploitation au public pour faire découvrir leurs savoir-faire.

Outre le magnifique troupeau d'environ 150 charolaises et de leurs petits veaux, les nombreux visiteurs ont pu déguster les produits du terroir (viandes, gruyère, graines de soja torréfiées, ...) accompagnés de vin chaud.

Le journaliste Patrick BAR a profité de l'occasion pour présenter une remarquable collection de photos du monde agricole.

Enfin, appuyé par les techniciens de la Chambre d'Agriculture, le GAEC du Rhône a présenté les efforts menés par les agriculteurs pour améliorer la qualité de l'eau et protéger davantage la biodiversité.

Tous nos encouragements et toutes nos félicitations à la famille CLERGET pour son initiative et l'excellente organisation de cette journée à la ferme.



Fiers de nos collégiens chanitois

Mardi 12 décembre, 26 élèves du collège Gaston Ramon de Dampierre sur Salon, sélectionnés parmi les 3 classes de 3ème, étaient réunis à la CC4R, en présence de leurs professeurs, de Dimitri DOUSSOT (Président), Régis VILLENEUVE (Maire de Dampierre), Julia NICOLAS (Chargée de projet PVD) et Patrice COLINET (Maire de Champlitte) pour présenter leurs travaux dans le cadre du programme Histoire – Géographie.

L'objectif des groupes de 3 ou 4 élèves qui ont travaillé sur le thème « Marketing Territorial » était de promouvoir les bourgs de Dampierre et Champlitte et donner envie de s'y installer ou y vivre. Mission parfaitement accomplie pour les collégiens qui ont rivalisés d'imagination pour promouvoir notre territoire avec des slogans comme « Envie de changement ? ... Champlitte vous attend ! » ou encore « Venez vite, Champlitte vous invite ». Félicitations à nos jeunes élèves !

En photo : Servane Godot, Lindsay Guilly, Maëlys Dexet



À la découverte des acteurs économiques de Champlitte et de ses communes associées :

Commerce incontournable de la rue de la République à Champlitte, le « Jardin Secret », boutique de la fleuriste Marion AUVIGNE est à l'honneur dans ce dernier bulletin municipal de 2023.

Dès son plus jeune âge, Marion rêvait d'être fleuriste. C'est donc tout naturellement qu'après la 3ème, elle a intégré l'école de Fayl-Billot pour y passer un BEPA en horticulture puis un Bac PRO. Bac et permis en poche, Marion a poursuivi son rêve par l'apprentissage dans une boutique de Lure tout en suivant les cours de l'école réputée de Roville aux Chênes (88) où elle a obtenu un CAP et un Brevet Professionnel en 3 ans. La rudesse de l'apprentissage l'a amenée, soutenue par toute sa famille de Maatz et ses profs, à s'installer en reprenant l'affaire de Natacha à Champlitte dès ses 21 ans.

Avec une solide formation, une bonne connaissance des fleurs, des végétaux, de la botanique, du commerce et une bonne maîtrise de la technique fleuriste, Marion, telle une rose, s'est rapidement épanouie dans son métier pour le plus grand plaisir de sa clientèle.

Outre la vente de compositions florales dont la provenance est essentiellement des Pays-Bas via Florimat à St Marcel (71), Marion, **artisan fleuriste**, réalise de superbes décorations avec des fleurs séchées, des aquarelles et peintures, ...

Marion qui est installée depuis 13 ans à Champlitte, passionnée par son métier, souhaite poursuivre son activité qui embellit chaque jour la vie des gens.



Alors, pour vos fleurissements ou décorations de fin d'année, pensez à Marion « Le Jardin Secret » à Champlitte !

Rappel des horaires d'ouverture de la boutique : Du mardi au samedi de 9h30 à 12h puis de 14h30 à 19h (sauf jeudi à 18h) et le dimanche de 9h à 12h. Pour les fêtes : le 24/12 : ouverture de 9h à 12h30 – fermé le jour de Noël – le 31/12 : ouverture de 9h à 12h30 – fermé le jour de l'An.

Toutes nos félicitations et tous nos vœux de réussite à Marion AUVIGNE.

Mise à l'honneur des Pompiers

A l'occasion de la Ste Barbe, en présence de la capitaine Françoise Valeur (cheffe de centre) et des pompiers de Champlitte, en présence du lieutenant chef de centre de Prauthoy et en présence du Maire de Champlitte Patrice COLINET, Jonathan CLERGET s'est vu remettre deux diplômes récompensant ses formations. Désormais Jonathan titulaire du « COD 0 » et du « PSE 2 » pourra conduire les véhicules sanitaires légers et être équipier dans les véhicules de secours et d'assistance aux victimes.

Lors de la même soirée, Johann BARTHELEMY a reçu la médaille échelon Argent pour 20 ans de bons et loyaux services. Félicitations à Jonathan et Johan pour leurs engagements au service des pompiers de Champlitte.



Par l'Association Chats Ni Toit et la municipalité

Quand peut-on dire qu'un animal domestique divague ?

L'article L211-23 du Code rural et de la pêche maritime stipule que :

« -tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations, ou trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous sa surveillance immédiate, est considéré comme en état de divagation ;
- tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres, est également considéré comme en état de divagation »

Agenda janvier

4 janvier 2024 à 19h - Salle polyvalente : réunion des associations de Champlitte et communes associées.

12 janvier 2024 à 19h - Salle des fêtes : Voeux de la municipalité

20 janvier 2024 : Saint-Vincent organisée par la Confrerie